

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



### MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II

#### « Consultant individuel pour une analyse de marché – MCA-Bénin II - secteur Energie »

*Demande de Qualification pour le recrutement d'un consultant individuel pour réaliser une analyse de marché pour identifier et répertorier les acteurs clés dans le secteur de l'énergie électrique afin de permettre à MCA-Bénin II de cibler et d'adapter sa stratégie de passation de marchés pour les services de consultants, travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures de production et de distribution d'électricité.*

#### Réf. : PP3-CIF-ADM-27

1. Le Millennium Challenge Corporation ("MCC") et le Gouvernement du Bénin ont signé le 9 Septembre 2015, un accord de subvention pour le Défi du Millénaire afin de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique au Bénin (Compact du Bénin) pour un montant de 375 000 000 USD ; (« Entité MCA »). Le Gouvernement du Bénin, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II » ou « Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Qualification. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du Financement MCC.
2. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité à fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir :
  - Projet de réformes politiques et de renforcement institutionnel
  - Projet de production d'électricité
  - Projet de Distribution d'électricité
  - Projet d'accès à l'électricité hors réseau

De plus amples informations sur MCC et le Programme de MCA-Bénin II sont disponibles sur les sites Web ci-après : [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov) et [www.mcabenin2.bj](http://www.mcabenin2.bj)

3. Cette Demande de Qualifications fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés

publié sur dgMarket website, le **18 janvier 2017**, sur UN Development Business On-line, le **20 janvier 2017**, sur le site web de l'Entité MCA-Bénin II [www.mcabenin2.bj](http://www.mcabenin2.bj) le **18 janvier 2017**, ainsi que dans le quotidien « la Nation » le **25 janvier 2017**.

4. MCA-Bénin II invite dès à présent les Consultants Individuels intéressés par cette mission, à déposer leurs dossiers de qualification suivant le format et à l'adresse indiqués ci-dessous.  
De plus amples informations sur les services à fournir figurent dans les Termes de référence joints à la présente demande de qualification en **Annexe B**.
5. La demande de candidature est ouverte à toutes les personnes éligibles (“Consultant Individuel”) qui souhaitent y participer. Les Consultants Individuels **ne peuvent** ni s'associer en groupement ni sous-traiter les prestations.
6. Le Consultant individuel sera sélectionné par la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite par les Directives de la Passation des Marchés de MCC disponibles sur le site web [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov) et suivant les critères d'évaluation ci-après :

<b>Niveau académique et formation</b>	<b>25 points</b>
<b>Expérience générale</b>	<b>25 points</b>
<b>Expérience spécifique</b>	<b>50 points</b>

Les critères sont détaillés dans les termes de référence annexés.

**La note minimale requise pour être retenu est de 80/100**

Le Consultant individuel qui obtient le meilleur score sera invité à négocier le contrat. Au cas où les négociations ne seraient pas concluantes avec le consultant classé premier, MCA-Bénin II se réserve le droit de passer au consultant suivant pour autant qu'il ait obtenu le score minimum de qualification.

Le dossier de candidature doit être composé des formulaires joints en **Annexe A** à la présente Demande de Qualification, dûment complétés par le consultant. :

- Formulaire 1 : Lettre de soumission
- Formulaire 2 : Curriculum Vitae (CV)
- Formulaire 3 : Expérience du Consultant
- Formulaire 4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt
- Formulaire 5 : Offre financière.

Les consultants Individuels peuvent soumettre leur dossier de qualification en version électronique ou en version physique (format papier) comme suit :

- Format électronique, à soumettre à l'adresse ci-après :

[info-benin@charleskendall.com](mailto:info-benin@charleskendall.com); copie à [info@mcabenin2.bj](mailto:info@mcabenin2.bj)

Format Papier, en quatre (04) exemplaires (01 original et 03 copies) ; l'ensemble de ces exemplaires est à placer dans une enveloppe sur laquelle il est clairement indiqué : « **Consultant individuel pour une analyse de marché – MCA-Bénin II - secteur Energie** ».

Ce dossier sera déposé à l'adresse indiquée ci-dessous :

**MCA-Bénin II****Agence de la Passation des Marchés**

Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN

Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral

01 BP 101 Cotonou - Bénin

7. La date limite du dépôt des dossiers de qualifications, quelle que soit l'option choisie (dépôt physique ou par voie électronique), est fixée au **vendredi 14 Avril 2017 à 12 h 00**, heures de Cotonou. Les Consultants doivent être conscients du fait que la distance et les formalités d'accès aux Bureaux de MCA-Bénin II peuvent exiger plus de temps que prévu pour les dépôts physiques.



**Samuel O. BATCHO**  
**Coordonnateur National**

## ANNEXES

Annexe A, Formulaire de soumission	6
Annexe B, Termes de Référence	12

**ANNEXE A**

**FORMULAIRE -1 : LETTRE DE SOUMISSION DE DOSSIER DES  
QUALIFICATIONS**

(Lieu, Date).....

**Réf : PP3-CIF-ADM-27 - Consultant individuel pour une analyse de marché – MCA  
Benin II - secteur Energie**

À

Monsieur le Coordonnateur National  
Millennium Challenge Account II (MCA-Bénin II)  
Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l’OCBN  
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral  
01 BP : 101 Cotonou, République du Bénin  
E-mail : [info-benin@charleskendall.com](mailto:info-benin@charleskendall.com); copie à [info@mcabenin.bj](mailto:info@mcabenin.bj)

**Monsieur le Coordonnateur National,**

Je soussigné(e) offre de fournir à MCA-BÉNIN II des Services de Consultant Individuel pour la mission en référence.

J’ai l’honneur de vous adresser ci-joint le dossier de qualification selon le format demandé dans la lettre d’invitation.

Je suis conscient(e) que la décision de retenir une proposition est du seul ressort de MCA-Bénin-II.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur National l’expression de ma considération distinguée.

Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**FORMULAIRE-2 : Curriculum Vitae (CV)**

1.	<b>Poste proposé</b>	[Un seul candidat sera proposé]			
2.	<b>Nom du personnel</b>	[[insérer le nom en toutes lettres]			
3.	<b>Date de naissance</b>	[Insérer date de naissance]	<b>4. Nationalité</b>	[Insérer nationalité]	
5.	<b>Niveau d'études</b>	[Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées du personnel ainsi que le nom des établissements fréquentés, les diplômes obtenus et les dates d'obtention.]			
6.	<b>Affiliation à des Associations Professionnelles</b>				
7.	<b>Autres formations</b>	Indiquer autres formations reçues/ diplôme(s) au-delà de la licence]			
8.	<b>Pays où le personnel a travaillé</b>	[Donner la liste des pays où le personnel a travaillé au cours des 10 dernières années] :			
9.	<b>Langues</b>	[Indiquer pour chaque langue le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]			
		Langue	Parlée	Lue	Écrite
10.	<b>Expérience professionnelle</b>	[ <i>En commençant par son poste actuel, indiquer par ordre chronologique décroissant les emplois occupés par l'employé depuis la fin de ses études/des missions effectuées. Pour chaque emploi/mission (voir le formulaire ci-dessous au point 11), donner les dates, le nom de l'employeur/contractant et le poste occupé.</i> ]			
		De [année] :	À [année] :		
		Employeur/contractant :			
		Poste(s) occupé(s) :			
11.	<b>Détail des tâches attribuées</b>	[Indiquer toutes les tâches à exécuter pour cette mission]			
12.	<b>Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa capacité à assumer</b>	[Parmi les missions auxquelles le Consultant a pris part, donner les informations suivantes pour les missions qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du Consultant pour les tâches			

<b>les tâches attribuées</b>	mentionnées au point 3.2.]	
2.	Nom du projet ou de la mission :	
3.	Année :	
4.	Lieu :	
5.	Client	
6.	Projet principal :	
7.	Poste occupé :	
8.	Tâches et activités exécutées :	

**13. Référence :**

[Indiquer au moins trois références différentes ayant une bonne connaissance du travail du Consultant. Inclure le nom de chaque référence, son titre, son numéro de téléphone et son adresse courriel.] [MCA-Bénin II se réserve le droit de contacter d'autres sources et de vérifier les références apportées, en particulier pour les interventions dans les projets financés par la MCC.]

**14. Déclaration sur l'honneur :**

Je soussigné(e), certifie, en mon âme et conscience, que ce CV me décrit correctement, ainsi que mes qualifications et mon expérience. Je comprends que toute fausse déclaration faite intentionnellement constituera un motif de disqualification, ou de résiliation de contrat, dans le cas où je serais qualifié (e).

Signature du Consultant			
Jour/mois/année			

**NOTA :**

**Le Consultant devra joindre toutes les preuves des expériences professionnelles et autres informations contenues dans le Curriculum vitae ainsi que la photocopie de toutes autres pièces (diplômes, etc) pouvant permettre d'apprécier ses qualifications et son expérience.**

<b>FORMULAIRE -3 : Expérience du Consultant</b>
---

[Conformément au format ci-dessous, fournir les informations pour chaque mission pertinente pour laquelle le consultant Individuel, était juridiquement engagé contractuellement, pour l'exécution de services de consultants similaires. Le dossier de qualification doit démontrer que le Consultant Individuel dispose d'une expérience avérée dans l'exécution de projets similaires.

**20 pages maximum.]**

Nom de la Mission :	Valeur approximative du marché (en Francs CFA) :
Pays :  Lieu dans le pays :	Durée de la mission (mois) :
Nom du Client :	Nombre total d'employés-mois ayant participé à la Mission :
Adresse :	Valeur approximative des services offerts par votre société au titre du marché (en Francs CFA) :
Date de démarrage (mois/année) :  Date d'achèvement (mois/année) :	Nombre de professionnels-mois fournis par les consultants associés :
Noms des consultants associés/associés, le cas échéant :	Nom des cadres professionnels senior de votre société impliqués et fonctions occupées (indiquer les principaux postes, par ex. Directeur/animateur, Chef d'équipe) :
Décrire le projet :	
Services effectivement fournis dans le cadre de la mission :	

**NB : Joindre à chaque fiche remplie une copie certifiée de l'Attestation de bonne exécution concernée**

Le Consultant Individuel : \_\_\_\_\_

**FORMULAIRE -4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt**

Nom du Consultant Individuel :

**Objet : Consultant individuel pour une analyse de marché – MCA-Bénin II - secteur Energie**

**Ref: PP3-CIF-ADM-27**

Je soussigné(e) affirme par ceci, sous peine de la loi que :

- Je n'ai jamais été impliqué par le passé dans la fourniture de services consultant, la fourniture de service de non consultant, la réalisation des travaux ou la fourniture d'équipements sur lesquelles porte la mission de consultance objet de ce processus.

De même,

- Je n'ai pas été impliqué(e) par le passé dans une mission qui de par sa nature présente une situation de conflit d'intérêt avec la mission objet de ce processus.
- Je n'ai aucune relation d'affaire ni familiale avec un personnel de MCA-Bénin II, directement ou indirectement impliqué dans : (i) la préparation des Termes de Références ou spécifications techniques objet de la présente acquisition ; (ii) le processus de sélection ; (iii) la supervision du contrat.

<b>Nom du Consultant Individuel</b>
<b>Signature</b>
<b>Date</b>

<b>FORMULAIRE -5 : Formulaire de Soumission de la Proposition Financière</b>
--

[Lieu, Date]

À l'attention de Mr le Coordonnateur National :

MCA-BÉNIN II

**Objet : Consultant individuel pour une analyse de marché – MCA-Bénin II - secteur Energie**

Monsieur,

En cas de sélection de ma candidature pour la mission en référence, je propose les taux suivant en vue de la négociation d'un contrat :

	Pays de résidence (tous frais et charges inclus)	Bénin (tous frais et charges inclus y compris per diem le cas échéant)
Taux journalier N.B. : uniquement en USD \$ ou XOF (Francs CFA - BCEAO)		

Sur base d'une durée de six semaines comme indiqué dans les termes de référence, le montant forfaitaire de mon offre (en dollar US ou en XOF uniquement) – tous frais inclus – est de :

Montant en chiffres	
Montant en lettres :	

Ma Proposition Financière engage ma responsabilité sous réserve des modifications résultant des négociations contractuelles relatives au marché, jusqu'à expiration de la période de validité de la Proposition fixée à **Cent vingt (120) jours**.

Je comprends que vous n'êtes pas tenu d'accepter la Proposition financière qui vous est ainsi adressée.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de ma considération distinguée.

<b>Nom du Consultant Individuel</b>
-------------------------------------

<b>Signature</b>
------------------

<b>Date</b>
-------------

**ANNEXE B :**

## TERMES DE REFERENCE

**Consultant individuel pour réaliser une analyse de marché pour identifier et répertorier les acteurs clés dans le secteur énergie électrique afin de permettre à MCA-Bénin II de cibler et adapter sa stratégie de passation de marchés pour les services de consultants, travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures de production et de distribution d'électricité (« Consultant individuel pour une analyse de marché – MCA Bénin II - secteur Energie »).**

### 1.0 INTRODUCTION

#### 1.1 MCC et le Gouvernement du Benin

La *Millennium Challenge Corporation* ("MCC") est une Agence Publique des Etats-Unis d'Amérique créée en vertu du titre VI du « *Foreign Operations, Export Financing, and Related Programs Appropriations Act, 2004* ». MCC travaille avec les pays en développement pour promouvoir une croissance économique durable pour réduire la pauvreté. Les pays éligibles élaborent des programmes d'investissement spécifiques sur une période de cinq ans qui sont soumis au financement de MCC à travers un accord de subvention, ou "compact" et mis en œuvre par le pays partenaire.

Le 9 septembre 2015, agissant au nom du Gouvernement des États-Unis ("USG"), le MCC a signé un deuxième Accord avec le gouvernement du Bénin (le "gouvernement" ou "GoB") portant sur le secteur de l'énergie électrique (le "Compact"). Le Compact est composé une subvention du gouvernement américain d'un montant de US\$375 millions et d'une contribution de 28 millions de dollars du GoB., Le Compact vise à renforcer le service public d'électricité du Bénin, attirer les investissements du secteur privé, financer des investissements dans les infrastructures de production et de distribution électrique ainsi qu'à favoriser l'électrification hors réseau pour les ménages défavorisés et non desservis.

Le Millennium Challenge Account-Bénin II ("MCA-Bénin II") a été créé pour mettre en œuvre le Compact. MCA-Bénin II est constitué en une entité légale au Bénin et est régi par un conseil d'administration composé de représentants du secteur public, du secteur privé et de la société civile.

Le document du Compact est disponible en ligne sur les sites [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov) et <http://www.mcabenin2.bj/>

#### 1.2 Aperçu de l'étendue des services.

Les services pour lesquels ces termes de référence ont été élaborés consistent en une analyse du marché pour permettre une meilleure compréhension de l'environnement général des affaires dans les secteurs liés à l'énergie pour des services de consultants, de fournisseurs, d'entrepreneurs de travaux aux niveaux national, régional et international en vue d'encourager la participation aux appels d'offres publics que le Compact MCA-Bénin II va lancer durant la phase de mise en œuvre du Compact (une liste prévisionnelle des principaux marchés est annexée). Ces appels d'offres porteront sur des marchés de services (consultants et non-

consultants), de travaux (principalement construction ou réhabilitation d'infrastructure de génération et de distribution électriques) et de fourniture de biens d'équipement.

Le consultant à qui la présente mission sera confiée identifiera les principaux cabinets de consultants et d'engineering, les fournisseurs et les grandes entreprises de construction et de travaux d'infrastructure actifs dans la région Afrique de l'Ouest et au niveau mondial, et qui pourraient être intéressés à répondre aux appels d'offres de MCA-Bénin II.

Le consultant identifiera également les éventuels difficultés et/ou obstacles potentiels (ou perception de ceux-ci) qui pourraient entraver ou limiter la participation de soumissionnaires potentiels à ces appels d'offres.

### **1.3 Contexte institutionnel.**

**MCA-Bénin II** : MCA-Bénin II est, auprès de MCC, l'Entité responsable de la mise en œuvre de l'Accord de Don pour le compte du Gouvernement. Au titre de l'Accord de Don, MCA-Bénin II procédera à l'acquisition de tous biens et services, passera des contrats avec des prestataires de service et en assurera la gestion. MCA-Bénin II est également chargé de gérer des processus d'ordre politique, de produire des rapports trimestriels et annuels de performance, de mettre en œuvre le Plan de Suivi et Evaluation (« S&E »), et de s'occuper des relations publiques.

**L'Agent Fiduciaire (« FA »)** : l'Agent Fiduciaire est un contractant engagé par MCA-Bénin II et chargé de gérer tous les fonds mis à disposition par MCC. L'Agent fiduciaire devra fournir des données et des informations relatives aux cibles pour les étapes clés du processus, notamment les engagements et les décaissements relatifs à certains contrats clés.

**L'Agent de Passation de Marchés (« APM »)** : l'Agent de Passation de Marchés est un contractant engagé par MCA-Bénin II et chargé de gérer toutes les activités de passation des marchés en rapport avec l'Accord de Don.

**Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines (MEEM)** : le MEEM contrôle la politique sectorielle dans le domaine de l'énergie électrique au Bénin et sera, au titre de l'Accord de Don, une Agence d'Exécution (IE) chargée d'appuyer la mise en œuvre de certains aspects des projets de l'Accord de Don pour le compte du MCA-Bénin II. La Direction Générale de l'Énergie (DGE) est la structure compétente au sein du MEEM.

**Autorité de Régulation de l'Électricité au Bénin (« ARE »)** : l'ARE procède à la régulation du secteur de l'énergie électrique au Bénin et sera, au titre de l'Accord de Don, une Agence d'exécution qui sera chargée d'appuyer la mise en œuvre des activités spécifiées au titre du Projet « Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions » pour le compte du MCA-Bénin II.

**Société Béninoise d'Énergie Électrique (« SBEE »)** : la SBEE est le distributeur national d'énergie électrique qui sera, au titre de l'Accord de Don, une Agence d'exécution et sera chargée d'appuyer la mise en œuvre des activités, notamment les Projets « Distribution

d'Electricité » et « Production d'Electricité » et certains aspects du Projet « Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions » pour le compte du MCA-Bénin II.

**La Communauté Electrique du Bénin (CEB)** est une organisation bi-étatique, une propriété conjointe des Gouvernements du Bénin et du Togo, créée en 1968 qui s'occupe de la production, de l'importation, et du transport de l'énergie électrique vers les deux pays. La CEB sera, au titre de l'Accord de Don, une Agence d'exécution qui sera chargée d'appuyer la mise en œuvre des activités spécifiées en vertu du Projet « Distribution d'Electricité » pour le compte du MCA-Bénin II.

**Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise de l'Energie (« ABERME ») :** L'ABERME a été créée en 2004 pour mettre en œuvre la politique du Gouvernement sur l'électrification rurale et la supervision du secteur de l'énergie. L'ABERME est responsable des extensions du réseau de la SBEE dans les zones rurales. Elle sera, au titre de l'Accord de Don, une Agence d'Exécution et sera chargée d'appuyer la mise en œuvre des activités spécifiées au titre des Projets « Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions » et « Accès à l'Electricité Hors-Réseau » pour le compte de MCA-Bénin II.

**Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (« ANADER ») :** L'ANADER a été créée en 2014 et se fixe l'objectif d'œuvrer pour la promotion et l'utilisation de toutes les formes d'énergie renouvelable et durable. L'ANADER sera, au titre de l'Accord de Don, une Agence d'Exécution et sera chargée d'appuyer la réalisation des activités spécifiées au titre des Projets « Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions » et « Accès à l'Electricité Hors-Réseau » pour le compte de MCA-Bénin II

**Agence Béninoise pour l'Environnement (« ABE ») :** L'ABE est chargée de la supervision du processus d'évaluation environnementale, du contrôle et du suivi du respect des lois et réglementation en matière d'environnement au Bénin. ABE aura le statut d'Agence d'Exécution.

**Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle de la Qualité (« ANM ») :** ANM est en charge du développement, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de normes et standards, de certification et d'accréditation.

Pour plus d'informations sur la structure du secteur de l'énergie électrique au Bénin, se référer à l'Annexe A des présents Termes de Reference intitulée : Bref Aperçu du Secteur de l'Energie électrique au Bénin.

## 2.0 CONTEXTE

### 2.1 Présentation du pays.

Le Bénin a une population de 10,3 millions d'habitants dont 36% vit en dessous du seuil national de pauvreté. L'incidence de la pauvreté est de 35% dans les zones rurales et de 27% dans les zones urbaines. L'essor dans le domaine économique lié au développement des services de transbordement et les prix élevés du coton se sont traduits par un taux de croissance moyen

de 4% au cours des dix dernières années. Toutefois, la poussée démographique constante (3,5% par an au cours de la dernière décennie) a entraîné une nette augmentation de la pauvreté. L'extrême pauvreté est concentrée dans le Nord du pays où l'insécurité alimentaire est très répandue. Le secteur agricole du Bénin qui est dominé par le coton représente 36% du PIB. Il emploie 48% de la population active et assure 80% des recettes d'exportation. L'économie béninoise est vulnérable aux chocs extérieurs découlant des fluctuations des prix des matières premières ou des changements de politique au Nigéria, le principal partenaire commercial du Bénin.

## 2.2 Le Compact MCA- Bénin II axé sur l'énergie

Le deuxième Accord de Don entre le Gouvernement du Bénin et MCC vise le manque d'infrastructures électriques qui constitue une contrainte majeure dans un pays où l'insuffisance de l'offre en énergie électrique, aussi bien en qualité qu'en quantité, entraîne la faible productivité, la réduction du rendement et des investissements au profit des entreprises, le manque d'efficacité dans les prestations des services publics et sociaux, et la diminution du bien-être et des opportunités économiques en faveur des ménages<sup>1</sup>. Les causes profondes de ces problèmes résident non seulement dans la pauvreté du pays, mais également dans les politiques, les institutions et les principaux acteurs intervenant dans le secteur.

Le Programme du Bénin a pour objectif de s'attaquer à ces problèmes cruciaux à travers des réformes de politiques et le renforcement des institutions, des investissements à grande échelle dans les infrastructures de production et de distribution d'énergie électrique, ainsi que dans des activités d'électrification hors-réseau. Il se compose des quatre projets ci-après:

- **Projet « Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions ».** Ce projet appuiera des réformes profondes de politiques et le renforcement des institutions grâce à l'amélioration de la régulation, de l'exploitation et de la gestion de la SBEE, à la réforme tarifaire, à l'efficacité énergétique et la promotion de l'investissement privé dans la production de l'énergie électrique. Le projet contribuera à l'atteinte des objectifs de réformes de politiques du Programme, y compris la satisfaction des conditions préalables prévues. (« CPs »).
  - *Activité liée à la politique, à la réglementation et au soutien institutionnel:* L'Activité liée à la politique, à la réglementation et au soutien institutionnel vise à améliorer la gouvernance globale du secteur électrique au Bénin en améliorant la réglementation; en établissant une politique tarifaire, un plan et des ajustements tarifaires périodiques; en augmentant l'efficacité énergétique; et en renforçant le cadre politique et institutionnel pour les IPP.
  - *Activité de renforcement des services publics :* l'Activité de renforcement des services publics vise à s'assurer de l'indépendance opérationnelle de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (« SBEE ») et à améliorer ses fonctions opérationnelles clés de sorte à ce qu'elle devienne financièrement viable et plus à

<sup>1</sup> Le Bénin a clôturé son premier Accord de Don en octobre 2011. Ce Programme d'un montant de 307 millions de dollar US comprend les projets ci-après : (i) modernisation et extension du Port de Cotonou; (ii) promotion de la sécurité foncière; (iii) amélioration de l'accès des micros, petites et moyennes entreprises aux services financiers ; et (iv) création d'un système judiciaire plus efficace.

même de fournir des services à ses consommateurs. Conjointement avec les améliorations de l'ensemble du secteur initiées par l'Activité liée à la politique, à la réglementation et au soutien institutionnel, il est attendu de l'Activité de renforcement des services publics qu'elle aide à améliorer les aspects clés des opérations de la SBEE et à ce que la capacité de la SBEE soit plus à même de fournir de l'énergie aux consommateurs de toutes les catégories de revenus.

- **Activité d'information et de sensibilisation de la population** : l'Activité d'information et de sensibilisation de la population vise à informer la population sur les réformes politiques dans le secteur de l'énergie et à modifier le comportement lié à l'utilisation de l'énergie par le biais d'informations et de la sensibilisation à l'efficacité de l'énergie, aux sources d'électricité renouvelables et aux questions connexes.
- **Projet de production d'électricité** : Ce projet permettra d'accroître d'environ 78 MW, la capacité totale installée du Bénin en termes de production d'électricité – soit le tiers de la demande actuelle du pays en période de pointe – tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis des sources d'approvisionnement externes. Cet objectif sera atteint grâce à l'installation de centrales photovoltaïques d'une capacité de production de 45 MW et la réhabilitation de centrales thermiques existantes ainsi que la réhabilitation d'infrastructures de production thermique et hydroélectrique existantes, pour une capacité de 33 MW, en complément des investissements dans la production solaire. Le projet de production d'électricité tel que conçu initialement comprenait les trois volets suivants :
  - **Production Photovoltaïque** : Grâce aux études de faisabilité réalisées au cours de la phase de formulation du programme, quatre sites appropriés ont été identifiés pour l'installation des centrales photovoltaïques destinés à satisfaire la demande locale et alimenter le réseau électrique du Bénin. Les sites ont été sélectionnés sur la base de leur situation géographique par rapport au réseau électrique national et aux sous-stations ainsi que par rapport aux ressources solaires qui y sont disponibles. Ils ont été évalués en tenant compte de ceux qui présenteraient le moins d'impacts environnementaux et sociaux possible et auraient le moins d'incidence en matière de réinstallation des populations. Les quatre sites sélectionnés généreront une production solaire nouvelle d'une capacité totale de 45 MW.<sup>2</sup> La capacité installée prévue pour chacun des sites se présente comme suit :
    - Natitingou: 5 MW
    - Djougou: : 10 MW
    - Parakou: :15 MW
    - Bohicon: : 15 MW
 L'approche de mise en œuvre de la Production Photovoltaïque se fera sans doute en optant pour l'approche d'un Producteur Indépendant d'Electricité ("IPP").

<sup>2</sup> Bien que deux des six sites initialement proposés aient été éliminés du fait d'un redimensionnement du projet pour tenir dans le budget imparti, MCC et MCA-Bénin II ont convenu de prendre en compte ces sites depuis la phase de réalisation des études de faisabilité jusqu'à la phase de conception des centrales. Ce sont les sites de Bembéréké avec une capacité estimée à 2 MW et Onigbolo avec 35 MW.

- **Production thermique** : Cette activité permettra de réhabiliter de petites unités de production thermique d'une capacité totale de 32 MW pour compléter la capacité des centrales solaires à fournir de l'énergie électrique pour satisfaire la demande de pointe en période nocturne. Entretemps le Gouvernement, dans le cadre de sa politique d'urgence énergétique, a décidé d'entreprendre cette réhabilitation sur ses fonds propres. Par conséquent, une étude de faisabilité sera entreprise par le MCC et MCA-Bénin II pour évaluer les possibilités d'investissement – en utilisant les fonds du Compact – pour une nouvelle centrale thermique de moyenne dimension.
- **Production hydroélectrique** : Cette activité portera sur la réhabilitation d'une installation hydroélectrique existante aménagée directement le long d'un cours d'eau et susceptible de fournir de l'énergie électrique à l'une des zones les plus pauvres et les plus reculées du Bénin (Yéripao / Natitingou). La centrale existante n'a pas produit de l'électricité depuis environ trois ans. Les travaux à réaliser sur ce site incluent la réhabilitation d'une turbine 2-jet Pelton d'une capacité de 0.505 MW et l'installation d'une seconde turbine de capacité égale. MCA-Bénin II devrait solliciter les services d'un Consultant en Conception et/ou d'un Contractant ou d'un Contractant chargé de la Conception-Construction pour réaliser les travaux de conception technique et préparer les documents relatifs à la gestion et l'atténuation des impacts environnementaux et sociaux
- **Projet « Distribution d'Electricité »** : Ce projet permettra de moderniser les infrastructures de distribution d'énergie électrique du Bénin en vue d'étendre la capacité du réseau à satisfaire la croissance future, améliorer sa fiabilité, et réduire les pertes et les coupures d'électricité. Le Projet « Distribution d'Electricité » contribuera à moderniser et à densifier le réseau desservant Cotonou, la capitale économique de même que des réseaux régionaux sélectionnés pour compléter les propositions d'investissements dans la production solaire. Le Projet « Distribution d'Electricité » comprend les trois volets suivants:
  - **Activité « Renforcement du Réseau Electrique au niveau régional »** : Cette Activité appuiera le remplacement des lignes électriques, le renforcement des sous-stations, l'installation de nouveaux postes de répartition et la construction de nouvelles sous-stations, en cas de besoin, pour compléter les propositions d'investissements dans la production solaire (prévus dans le cadre du Projet « Production d'Electricité ») dans les villes de Natitingou, Parakou, et Djougou. Cette Activité permettra également la construction d'une nouvelle ligne en 63 kV de Porto-Novu à Akpakpa, et la construction d'une nouvelle sous-station pour renforcer la capacité et la fiabilité du réseau de la ville de Porto-Novu, la deuxième plus grande ville du Bénin.
  - **Activité « Renforcement du Réseau électrique de Cotonou »** : Cette Activité contribuera à renforcer la fiabilité du réseau afin de satisfaire la croissance prévue de la demande de branchements à travers des investissements dans plusieurs projets d'infrastructure, identifiés comme étant prioritaires par les études de faisabilité, notamment la construction de nouvelles lignes, la mise en place de nouveaux disjoncteurs, de nouvelles sous-stations, ainsi que l'extension du réseau municipal. MCA-Bénin II a engagé la procédure de recrutement d'un Consultant en Conception pour réaliser les travaux de conception, les études d'impact environnemental et

social (EIES) et préparer tous les documents relatifs aux appels d'offres pour les constructions à la fois pour le Renforcement du Réseau Electrique au niveau régional et le Renforcement du Réseau Electrique de Cotonou

- **Activité « Dispatching d'Electricité au plan national »** : Cette Activité permettra la construction d'un Centre National de Contrôle de la Distribution (« CNCD »), un impératif pour gérer la production photovoltaïque planifiée et pour permettre un suivi, un contrôle du réseau et la collecte de données en temps réel. Cette Activité sera réalisée selon une approche Conception-Construction (« Design & Build »).
- **Projet « Accès à l'Electricité Hors-Réseau »** : Ce projet vise à accroître l'accès à l'électricité dans un pays où seulement un tiers de la population dispose de l'énergie électrique et ce, par la mise en place d'une Facilité de subvention de projets énergétiques propres hors-réseau, couplée à la réforme des politiques et le renforcement institutionnel afin d'appuyer l'ensemble du secteur de la production d'électricité hors-réseau au Bénin. Il est composé des deux activités suivantes :
  - **« Facilité d'Energie Propre Hors-Réseau » (« OCEF »)**: La facilité devrait servir à financer des solutions d'énergies renouvelables hors-réseau (par exemple, de petites installations à biomasse, à énergie solaire et des systèmes hybrides) au profit des communautés, la continuité du service pour les infrastructures publiques essentielles (telles que les hôpitaux et l'approvisionnement en eau), les appareils économes en énergie au profit des familles et des communautés, notamment pour réduire le temps de travail des femmes et la pénibilité de leurs tâches (par exemple, des systèmes solaires photovoltaïques pour les ménages), et la promotion des mesures d'efficacité énergétique à l'échelle nationale. La Facilité servira de levier pour mobiliser des ressources additionnelles à celles de MCC grâce à des partenariats avec des entreprises privées, des organisations non gouvernementales (ONG), des communautés et autres structures qui proposent des solutions viables hors-réseau et des solutions énergétiques propres pour le Bénin. Le Gestionnaire de la Facilité devra procéder à la sélection des partenaires qui ont soumis les projets les plus prometteurs sur la base d'une série de critères rigoureux, y compris l'exigence faite à chaque projet d'atteindre un taux de rentabilité économique de 10% ou plus.
  - **Création d'un Environnement Propice à l'Electricité Hors-Réseau** : Etant donné que la Facilité d'« Energie Propre Hors-Réseau » envisage un volet de financement à allouer aux solutions communautaires (c'est-à-dire les mini-réseaux), il s'avère nécessaire et impérieux qu'un cadre politique et juridique soit élaboré pour se pencher sur le modèle hors-réseau à adopter en matière d'électrification rurale au Bénin. A ce jour, l'approche privilégiée pour l'électrification rurale a été l'extension du réseau, mais on se rend de plus en plus compte des limites de cette approche. Pour accélérer le taux d'électrification, il est devenu évident que certains des obstacles à l'électrification hors-réseau doivent être levés ; d'où ce projet. Cette activité viendra en complément à la Facilité d'« Energie Propre Hors-Réseau » en mettant en place un cadre clair et transparent régissant l'électrification hors-réseau afin de clarifier les questions de propriété, d'exploitation, de tarification, de subventions et d'autres préoccupations relatives aux mini-réseaux

### 3.0 ETENDUE DES SERVICES

#### 3.1 Objectifs de la Consultation

L'objectif de cette consultation est de fournir à MCA-Bénin II, et plus particulièrement à la Direction de Passation des Marchés, les informations lui permettant de développer une stratégie de passation des marchés performantes et inclusives. Pour cela, le consultant devra :

- Identifier les problèmes et difficultés potentiels qui peuvent avoir une incidence sur le processus de passation des marchés dans le cadre de ce Compact, au niveau national, régional et international.
- Tirer les enseignements des autres projets dans le secteur de l'énergie (avec des volets travaux et infrastructure) financés par les Bailleurs en Afrique de l'Ouest.
- Identifier les principaux intervenants (bureaux d'études, cabinets de consultants, entreprises de travaux et construction ...) en relation avec chacun des quatre projets du Compact : (i) Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions, (ii) production d'électricité, (iii) distribution d'électricité et (iv) accès à l'électricité hors-réseau.
- Déterminer dans quelle mesure ces intervenants – aux niveaux national, régional et international – peuvent répondre aux besoins et exigences du Compact.
- Formuler des recommandations pour optimiser le succès des appels d'offres en s'assurant que les soumissionnaires potentiels soient informés du Compact et des opportunités de marchés qu'il représente, et pour encourager la concurrence entre soumissionnaires.

Un tableau en annexe donne une liste indicative des principaux appels d'offres qui seront lancés pendant la période de mise en œuvre du Compact (à partir d'avril 2017).

#### 3.2 Outils pour l'exploration de marché visant à élaborer et affiner les stratégies de passation des Marchés dans les programmes financés par le MCC

MCC a publié en avril 2016 un document intitulé "*Market Exploration Toolkit for Focusing and Shaping Procurement Strategies in MCC Operations*" (en annexe, disponible uniquement en anglais), que le consultant pourra utiliser comme lignes directrices générales, tout en sachant que ce document est destiné à cadrer des études qui pourraient se faire en période de préparation du Compact, ce qui n'est plus le cas pour cette mission qui va se concentrer sur les opportunités de Marchés clés pendant le mise en œuvre du Programme

### 4.0 LIVRABLES

#### 4.1 Aperçu des livrables

Le tableau ci-après liste les livrables et les échéances de remise.

<u>Livrable</u>	<u>Echéance</u>
Rapport de démarrage / note de cadrage	1 semaine après le démarrage de la mission

Analyse de marché – rapport provisoire et présentation des conclusions et recommandations à MCA-Bénin II (Cotonou).	3 semaines après le démarrage de la mission suivant réception des commentaires écrits de MCA-Bénin II sur le rapport provisoire.
Analyse de marché – rapport final intégrant les remarques et commentaires émis sur le rapport provisoire et lors de la présentation à MCA-Bénin II.	Dans les 2 semaines suivant réception des commentaires écrits de MCA-Bénin II sur le rapport provisoire.

MCA-Bénin II est tenu de fournir ses commentaires dans les 14 jours calendaires suivant la réception du rapport provisoire; le consultant sera alors tenu de fournir le rapport finalisé dans les 10 jours suivants, en tenant compte des commentaires fournis.

#### **4.2 Présentation des livrables.**

Le consultant présentera les livrables selon le calendrier présenté ci-dessus. Les rapports provisoires seront présentés par voie électronique et les rapports finaux seront présentés en cinq (5) copies papier et une version électronique et seront livrés à MCA-Bénin II à Cotonou. Les rapports provisoires doivent être soumis en français ; le rapport final sera remis en version française et anglaise.

Le conditionnement et l'emballage pour les envois seront conformes à la pratique commerciale et adéquats pour garantir l'acceptation par le transporteur et leur réception à destination. La référence du contrat sera placée sur chaque colis, rapport, ou autres livrables.

En règle générale, tous les documents électroniques seront accessibles via Windows MS Office 2003 (ou version plus récente), Word pour le texte, Excel pour les feuilles et tableaux de données, PowerPoint pour des présentations.

### **5. DUREE DE LA MISSION ET ECHEANCIER DES PAIEMENTS**

#### **5.1 Durée de la mission**

Les services prévus dans la présente mission devraient être exécutés pour une période d'environ 6 semaines (y compris le temps de validation des livrables). Le Consultant peut proposer des ajustements à cette durée et au calendrier des livrables décrits ci-dessous, à condition que toute autre proposition de modification soient conformes aux exigences de MCA-Bénin II et soit approuvé par MCA-Bénin II

La durée de la mission est estimée à 6 semaines (y compris les délais de validation des livrables).

Le Consultant devra être disponible pendant la période d'exécution et sera responsable de la bonne exécution des services.

## 5.2 ECHEANCIER DES PAIEMENTS

La présentation des livrables que le Consultant fournira et qui sont définis à la section 4 et repris ci-dessous devra répondre à des standards de professionnalisme de haut niveau.

Le tableau ci-après présente le calendrier des livrables et ainsi que les conditions de paiements.

Les dates de soumission seront précisées dans le rapport de démarrage.

### Liste des livrables et des paiements correspondants.

	<b>Livrables</b>	<b>Date de soumission</b>	<b>Paiement (% montant du contrat)</b>
1	Rapport de démarrage / note de cadrage	1 semaine après le démarrage de la mission	
2	Analyse de marché – rapport provisoire et présentation des conclusions et recommandations à MCA-Bénin II (Cotonou)	3 semaines après le démarrage de la mission suivant réception des commentaires écrits de MCA-Bénin II sur le rapport provisoire.	70%
3	Analyse de marché – rapport final intégrant les remarques et commentaires émis sur le rapport provisoire et lors de la présentation à MCA-Bénin II.	Dans les 2 semaines suivant réception des commentaires écrits de MCA-Bénin II sur le rapport provisoire.	30%

Le consultant doit prendre note que les paiements pour les services sont liés à l'approbation préalable des livrables par MCA-Bénin II. Tous les rapports sont considérés comme provisoires tant qu'ils ne sont pas validés et approuvés par MCA-Bénin II.

## 6.0 PERSONNEL

### 6.1 PERSONNEL DU CONSULTANT

Un consultant individuel senior est requis.

## Critères de qualification

### Niveau académique et formation

**25 points**

Formation universitaire de niveau BAC+5 ou équivalent (Master / Maitrise) dans un domaine pertinent (tel que Economie appliquée, Ingénierie et/ ou Sciences commerciales).

### Expérience générale

**25 points**

Au moins 15 ans d'expérience professionnelle pertinente

Expérience du secteur énergie notamment le volet infrastructure

Expérience en Afrique Occidentale

### Expérience spécifique

**50 points**

Citer trois références de missions de nature similaire (étude de marché, prospection de marchés, ...)

Connaissance du secteur énergie électrique en Afrique Occidentale et des principaux intervenants et prestataires (génération, distribution, infrastructure, hors réseau et énergie renouvelable).

Comme une partie importante du Compact porte sur des travaux d'infrastructure électrique et de réhabilitation d'infrastructure électrique, une bonne connaissance des entreprises d'ingénierie civile opérant dans la région et de leurs capacités serait un atout.

Bonne connaissance du français et de l'anglais.

## 7. CONTRIBUTIONS, APPUIS & DOCUMENTS A METTRE A DISPOSITION

### 7.1 CONTRIBUTION DU CONSULTANT.

Le consultant travaillera principalement depuis son siège. Il est cependant prévu qu'il se déplace à Cotonou pour la présentation du rapport à MCA-Bénin II.

Le consultant sera responsable de la prise en charge du personnel d'appui éventuel qu'il souhaiterait utiliser, de son espace de travail, ses déplacements, les communications, le matériel bureautique et les fournitures de bureau et tous autres frais nécessaires à la bonne réalisation de la mission ainsi que des éventuelles prestations d'interprètes ou de traduction.

### 7.2 APPUI FOURNI PAR MCA-BENIN II

MCA-Bénin II apportera son appui au consultant comme suit:

- (a) Accès aux rapports et données existants, disponibles et pertinents par rapport à l'objet de la mission.
- (b) Lettre d'introduction pour faciliter l'accès aux différents intervenants institutionnels

- (a) Accès aux rapports et données existants, disponibles et pertinents par rapport à l'objet de la mission.
- (b) Lettre d'introduction pour faciliter l'accès aux différents intervenants institutionnels (Ministères, agences gouvernementales, ...) dont les activités et/ou le rôle sont en lien avec l'objet de la mission ;
- (c) Lettre d'invitation en vue de l'obtention d'un visa, si besoin en est.

### **7.3 DOCUMENTS FOURNIS OU À FOURNIR PAR MCA-BENIN II**

Voir liste des annexes

## ANNEXES

Annexe 1: Le texte du Compact Agreement signé le 9 September, 2015 est disponible sur le site de MCC [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov) et de MCA-Benin II [www.mcabenin2.bj](http://www.mcabenin2.bj).

Annexe 2: Market Exploration Toolkit for Focusing and Shaping Procurement Strategies in MCC Operations (MCC, 01 April 2016).

Annexe 3: Profil du secteur privé, environnement des affaires et tendance des grands secteurs de l'économie du Bénin (UCF, août 2012)

Annexe 4 : Analyse des contraintes à l'investissement privé et à la croissance économique au Bénin (UCF, 31 juillet 2012, actualise 15 octobre 2012)

Annexe 5 : Analyse des contraintes sociales et de genre en relation avec les secteurs retenus pour la formulation du second Compact MCA-Bénin (UCF, février 2013).

Annexe 6: Procurement already launched by MCA-Benin II and challenges encountered.

Annexe 7: List of firms that have expressed interest in or responded to MCA-Benin II solicitations.

Annexe 8: Some key procurements to be launched during the Compact Implementation Phase (as from April 2017).

**Annexe 6: Liste des principaux processus de passation de marches déjà lancés par MCA-Bénin II, et nombre d'offres / propositions reçues.**

<b>Procurement code &amp; title</b>	<b>Type</b>	<b>Pre-proposal meeting / where?</b>	<b>Nb. of bids received</b>
PP1-CIF-PRISP-01: tariff study	services	Cotonou	8
PP2-CIF-OGEAP-01: Study to enable an off-grid electricity environment	services	Cotonou	11
PP1-CIF-PRISP-03 : Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une entreprise de production d'électricité (GENCO)	services	Cotonou	6
PP1-CIF-ESP-01 : Etude des matières dangereuses (y compris l'élaboration d'un plan d'action de remédiation)	services	Cotonou	2
PP3-CIF-EGP-03 : Service de consultant en Gestion de Programme et en Gestion Environnementale et Sociale (PESMC)	services	Cotonou	4
PP1-UCF-FDP-10: Renforcement des réseaux électriques de Cotonou et régionaux. Etudes d'ingénierie, d'évaluations environnementale et sociale, supervision et suivi (DISTRIBUTION)	services	Cotonou	7
PP1-UCF-FDP-02 : Facility Manager	services	Cotonou	4

**Annexe 7: Liste de firmes / cabinets ayant exprimé intérêt pour les appels d'offres lancés par MCA-Bénin II.**

<b>FIRMS</b>	<b>COUNTRY</b>
FIDAL	Benin
AECOM	Canada
AETS APAVE	France
ÂF – MERCADOS EMI	Spain
AF-Consult	Switzerland
Afrique Conseil	Benin
AH CONSULTING	Ouganda
ANTEA	France
APEM Energie	
ARESS SARL	Benin
ARTELIA	France
ARTELIA Eau & Environnement	France
AZOROM Limited	Ireland
BANQUIER SANS FRONTIERES (BSF) CONSULTING	Benin
BCI Consults	Benin
BEG ET HECLA	Benin
BENIN CONSULTING GROUP International SCP	Benin
BIM Consultance SA	Benin
Blackstar Diversified Enterprises	Ghana
Bureau d'Etudes et de Recherche pour le Développement	Burkina-Faso
Cabinet Ezin & Strauus	Benin
CABINET GECA-PROSPECTIVE	Benin
Cabinet LEADERSHIP & DEVELOPPEMENT	Benin
Cabinet UNIDEV	Benin
Cabinet Wakili Subaka	Benin
Cambridge Economic Policy Associates (CEPA)	UK
CAMCO CLEAN ENERGY	UK
Castalia Strategic Advisors	Ghana
CEFAC (Centres d'Études Économiques, de Formation, d'Aménagement et de Construction)	Benin
CES Clean Energy Solutions GesmbH	Austria
CESI SpA	Italy
CESS Institute	Canada
CETRA Bureau d'Etudes -Ingénieurs Conseils	Benin
Combustion Associates Inc. (CAI)	USA

Cowater International Inc.	Canada
COWI	Danemark
CPA CMA	Benin
CPCS Solutions	Canada
CRC SOGEMA	Canada
CRD	Benin
CRISIL Risk and Infrastructure Solutions Limited	India
DELOITTE AFRIQUE	France
Deloitte Consulting	Benin
Dentons UKMEA LLP	UK
dev2e-international	Canada
Developing Frontiers LLC	USA
DHInfrastructure LLC	Canada
DSID BENIN	Benin
DZCONSULTING	Benin
ECA	UK
ECEME BENIN	Benin
ECR – Energies Conventionnelles & Renouvelables	Tunisie
EDP INTERNACIONAL, SA	Potugal
ÉGNON Consulting SARL	Benin
ELECQTRA	USA
Enclude Solutions	USA / UK / NL
ENEA Consulting	France
ENERCAP	France
Energy Synergies Ltd	Ghana
The Energy Technologies Area at Lawrence Berkeley National Lab	USA
ENSOL AFRIQUE (L-IH)	Germany
Entreprise JESUTON Sarl	Benin
EnTri Consulting GmbH	Germany
ERUDIT-FCG	Benin
<i>EXERGIA S.A.</i> , Energy & Environment Consultants	Greece
Feedback Infra Private Limited	India
FHI 360	USA
FICHTNER GmbH & Co. KG	Germany
FTHM Consulting	Madagascar
GAMA GROUPE SARL	Benin
GECA-PROSPECTIVE	Benin
Association GERES	France
GESTO ENERGY	Portugal
GIBB	Ghana / Uk / global

GIRUS GE	France
Global Energy Consulting Engineers Private Limited GECE - MVS	India
Golder Associates Africa (Pty) Ltd	
HATCH	Canada
IBT	Benin
ICEA Consulting	France
icloud	UK
IDEACONSULT International	Tunisie
ILF Beratende Ingenieure GmbH	Germany
Ingérop International	Senegal
INNOVATION ENERGIE DEVELOPPEMENT- IED	France
INSUCO	
INTEC	Germany
International Business Innovator Group (IBIG) Sarl	Benin
International Energy Studies Group	USA
IOS	USA
IT Power	UK
JAT Consulting	Togo
K&M Advisors	USA
KPMG	Ghana / global
Laboratoire National de Lawrence Berkeley	USA
LDK Consultants Engineers and Planners S.A.	Greece
Liner Environnement	
London Economics International	UK
LOUIS BERGER	France
Lummus Consultants International	USA
M.P.E.	UK
MAZARS Bénin	Benin
McKinsey & Company	USA
MedA Conseils	Benin
Meghraj Capital Advisors Private Limited	India
MFZ Africa Consulting, SARL	Maroc
Monitor Deloitte	Maroc
MRC Consultants and Transaction Advisers	Spain
MWH sa/nv - <i>International Development</i>	Belgique
Nexant	USA
NIRAS International Consulting	DK
NIRAS FINLAND OY	Finland

NORC at the University of Chicago	USA
NORDA	France
Norda Stelo Inc.	Canada
NRECA International	USA
OPA&I Consulting, LLC	USA
Optimum Consulting InterAfrica	Benin
Pan Europe - Africa	Belgium
Performances Group	Senegal
Polyeco SA	Greece
PRACTICAL ACTION Consultants	Senegal
PROMAN S.A.	Luxembourg
QHSE	Benin
RPS Energy Ltd	UK
SCET	Tunisie
SEAT Consult	Benin
SETEM-BENIN Ingénieurs-Conseils	Benin
SEURECA	France
SgurrEnergy Ltd	UK
Siemens Industry, Inc.	USA
SMEC	Ghana / Nigeria
SOFRECO	France
Solines Prime Group (SPG) Inc.	Benin
SONOMEDIA	Benin
EASYTECHNOLOGY	Benin
STUDI INTERNATIONAL	Tunisie
SunBD - Sun Business Development	Portugal
Talys Consulting Group	Tunisie
TECHNIPLAN	Italie
Techno Consulting & Design Mihai	Moldova
The Carbon Trust	UK
Tractebel Engineering S.A	France / Belgique
TRANSTEC	Belgique
TRANSTECH CONSULT	Ghana
TRG Solutions Inc.	USA
UMAR MUNSH/ASSOCIATES	Pakistan
VEGATEC	France
Winrock International	USA

## Annexe 8: liste prévisionnelle indicative des principaux marchés à venir (« forecast »)

Echéances	Consultant	Travaux	Fournitures
<b>Projet de réforme politique et de renforcement institutionnel</b>			
En préparation	IPP framework		
	Appui à l'Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE)		
	Efficacité énergétique (élaboration des normes, étiquetage, contrôle de qualité des équipements, etc.)		
	Révision du Code béninois togolais de l'électricité et du Code de l'électricité du Bénin		
	Contribution à la politique et stratégie nationale d'approvisionnement en gaz pour la production d'électricité		
<b>Projet de production d'électricité</b>			
	<b>photovoltaïque.</b>		
		Construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 5 MW à Natitingou	
		Construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 10 MW à Djougou	
		Construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 15 MW à Parakou	
		Construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 15 MW à Bohicon	
	<b>Production Thermique.</b>		
	Etude de faisabilité pour la réalisation d'une centrale thermique au Bénin	Construction d'une Centrale thermique	

	<b>production hydroélectrique.</b>		
	Etude hydrologique		
		Réhabilitation de la turbine existante et installation d'une deuxième turbine doublant ainsi la capacité de la centrale existante de 505 kW à 1 MW /Micro-centrale hydroélectrique de Yéripao (Natitingou)	
		Réhabilitation et extension de la route d'accès à la centrale	
<b>Projet de distribution d'électricité</b>			
		Construction de bâtiment devant abriter le Centre National de Conduite (Dispatch)	Equipement du bâtiment
		Conception et réalisation du Centre National de Conduite (Dispatching) de la SBEE (Design & Build-IT)	Equipement du Centre National de Conduite (Dispatch)
		Renforcement et Modernisation du réseau de distribution d'électricité à Cotonou et dans certaines villes (postes de transformation, sous-stations, disjoncteurs, pose de câble souterrain 63 kV, ligne de transport 63 kV, équipement de compensation, extension de ligne, connexions, etc.) – Plusieurs lots	
<b>Projet d'accès à l'électricité hors-réseau</b>			
	Les projets retenus après l'appel à projets seront réalisés par leurs promoteurs.		